



INFO RÉSEAU DE CHALEUR

Janvier 2025

Vous êtes abonné au réseau de chaleur de votre commune. C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous adresser cette lettre d'information. Les réseaux de chaleur au bois du Syded permettent de chauffer certains bâtiments publics (mairies, écoles, collèges, hôpitaux, piscines...) et aident ainsi les collectivités à maîtriser leur budget énergétique.

Dès le départ, les élus du Syded ont fait le choix de rendre accessible ce service aux usagers particuliers situés sur le tracé desservant les gros bâtiments consommateurs. Ces derniers bénéficient ainsi de ce service public de chauffage collectif et de ses nombreux avantages.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous assurons de faire le maximum pour vous proposer un service de qualité.

DES AGENTS À VOTRE SERVICE

Pour garantir la livraison de chaleur tout au long de la période de chauffe, une dizaine d'agents œuvrent au quotidien.

Les agents techniques de terrain

Ils effectuent des tournées de routine sur les 15 réseaux pour réaliser l'entretien préventif, les ramonages et suivre les consommations de bois et des énergies d'appoint. Ils interviennent aussi en cas d'incident sur la chaufferie ou le réseau. Ils adaptent les réglages des chaudières pour optimiser le rendement des installations.

Certains techniciens sont plutôt orientés vers les interventions chez les usagers. Ce sont eux que vous voyez pour l'entretien des sous-stations ou les dépannages.

Pendant toute la période de chauffe, ces agents se relaient pour assurer une astreinte 24h/24 et 7j/7. Numéro à contacter : **05.65.21.54.30**.

Les agents administratifs

Deux agents administratifs gèrent les appels clientèle, la facturation, les relations fournisseurs et la planification des interventions. Ils sont assistés d'un outil de supervision avec système d'alerte pour réagir dans les meilleurs délais et garantir la continuité du service.



DES DÉCHETS DE JARDIN AU RÉSEAU DE CHALEUR

Le Syded valorise les déchets de jardin et les palettes usagées déposés en déchèterie. La partie boisée des végétaux est extraite par broyage et criblage puis mélangée avec de la palette non traitée. Ce combustible normé alimente ensuite plusieurs chaufferies du territoire.

Ce fonctionnement vertueux basé sur un principe d'économie circulaire permet de valoriser localement des "déchets" du territoire et de produire une énergie verte.



EN BREF

Deux nouveaux réseaux en 2025 et 2026

Le premier, de petite taille, sera construit à Salviac en 2025 pour alimenter le nouvel EHPAD et quelques maisons individuelles à proximité. Le second, de grande envergure avec ses 4,7 km de réseaux, sera opérationnel fin 2026 à Souillac. Ce sera le premier réseau du Syded à raccorder un industriel avec l'entreprise Pivaudran. Il aura la particularité de fonctionner également l'été permettant aux abonnés de produire leur eau chaude sanitaire toute l'année grâce au réseau.

Aide à l'exploitation du réseau de Gramat

Le Syded accompagne la Communauté de communes de Cauvaldor sur l'exploitation de son réseau de chaleur de Gramat. Suite à des travaux d'extension et de modernisation réalisés en 2023, la collectivité a fait appel à l'expertise du Syded pour l'accompagner sur la maintenance et l'optimisation du fonctionnement.

IMPORTANT : CHANGEMENT DE VOTRE RÈGLEMENT DE SERVICE

Le règlement de service qui régit le fonctionnement de votre réseau de chaleur évolue en 2025. Consultez la version complète en ligne : syded-lot.fr/reglement-energie

Période de chauffe minimum adaptée

Pour éviter de faire fonctionner les réseaux lorsqu'il n'y a pas de consommation de chaleur, la période minimum de chauffe a été adaptée du 1^{er} novembre au 30 avril. En cas de coup de froid, la mise en service du réseau pourra être anticipée ou prolongée.

Lutte contre les incivilités envers les agents

Pour faire face à la recrudescence des incivilités majeures envers ses agents (agressions verbales ou physiques), le Syded se réserve le droit de suspendre voire d'interrompre la fourniture d'énergie à un abonné. Cette mesure peut être activée en cas d'agression envers un agent du Syded (terrain et administratif) ou de la Paierie Départementale (Trésor Public).

TARIFS 2025

Abonnement

Tranche de puissance	Tarifs HT/mois	Tarifs TTC/mois
Moins de 10 kW	22,89 €	24,15 €
de 10 à 15 kW	35,09 €	37,02 €
de 15 à 30 kW	67,00 €	70,69 €
de 30 à 90 kW	164,72 €	173,78 €
de 90 à 400 kW	553,10 €	583,52 €

Vente de chaleur

Tranche de puissance	HT/kWh	TTC/kWh
Moins de 30 kW	0,12238 €	0,12911 €
de 30 kW à 400 kW	0,12475 €	0,13161 €

TVA applicable : 5,5 %

MENSUALISATION DE LA FACTURE

N'oubliez pas, la mensualisation est toujours possible, sans engagement et sans surcoût : www.syded-lot.fr/mensualisation

LE CHÈQUE ÉNERGIE

Si vous bénéficiez du chèque énergie "classique", vous pouvez toujours l'utiliser pour votre facture de chauffage en contactant la paierie départementale au 05 65 2057 10.

Plus d'infos sur chequeenergie.gouv.fr

PANNE DE CHAUFFAGE, QUE FAIRE ?

Vérifiez le fonctionnement de votre installation :

- La pression affichée par le manomètre de la sous-station (environ 1,5 bar pour un bon fonctionnement)
- Le fonctionnement du circulateur (pompe en marche)
- Le thermostat d'ambiance si vous en possédez un (piles)
- La purge des radiateurs

Si le problème persiste, contactez notre service technique

TOUT SAVOIR SUR LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

N°Vert : 0800 0802 46 (appel gratuit) site : lot.fr/renov-occitanie-lot



Ils participent au financement des réseaux de chaleur du Syded :



Service clientèle / facturation

05 65 21 22 18

Syded du Lot - 504, route des Matalines 46150 Catus

reseaudechaleur@syded-lot.fr

www.syded-lot.fr

Service technique

05 65 21 59 10

